



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction interdépartementale des routes
Atlantique**

DDT 86
Unité urbanisme opérationnel
Service habitat, urbanisme et territoires
20 Rue de la Providence
BP 80523
86020 Poitiers cedex

Marie-Christine MARICHY

Bordeaux, le 17 NOV. 2022

Chargée d'exploitation et niveaux de services
mimo.dira@developpement-durable.gouv.fr
05 57 81 65 94

Par courriel du 14 octobre 2022, vous avez consulté la direction interdépartementale des routes Atlantique en vue de recueillir un avis sur le permis de construire PC 293 22 A0002 d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Vivonne au lieu dit Vaubourdeau.

Le projet devra respecter les prescriptions de recul et de protections acoustiques inscrites au PLU vis-à-vis de la RN10.

Telles sont les observations qu'appelle le permis de construire PC 293 22 A0002 de la part de la DIR Atlantique.

Le responsable
de la mission maîtrises d'ouvrages
DOMINIQUE PAILLIET